



E-voting system - CHVote

Contact : github-chvote@etat.ge.ch (<mailto:github-chvote@etat.ge.ch>)

[EN](#)
([English](#)
([index-en.html](#))

Console d'administration offline (<https://github.com/republique-et-canton-de-geneve/chvote-1-0>)

Découvrez le code source de la console d'administration offline qui permet de créer les clés et de déchiffrer l'urne électronique. (<https://github.com/republique-et-canton-de-geneve/chvote-1-0>)

Prototype du protocole de dernière génération (<https://github.com/republique-et-canton-de-geneve/chvote-protocol-poc>)

Découvrez le code source du prototype de mise en œuvre du protocole de dernière génération (incluant le chiffrement de bout-en-bout et la vérifiabilité complète). (<https://github.com/republique-et-canton-de-geneve/chvote-protocol-poc>)

CHVote 2.0 (vote électronique de dernière génération) (<https://chvote2.gitlab.io>)

Code source et documentation issus du projet CHVote 2.0 (actuellement arrêté) dont le but était de développer un système de vote électronique de dernière génération. (Non utilisé en production). (<https://chvote2.gitlab.io>)

CHVote : un système public, suisse et open source

Le système de vote électronique CHVote est une réponse concrète et une avancée réelle en matière de numérique et d'e-government.

Ce système est le fruit d'une *collaboration transversale* entre la Chancellerie d'Etat et la direction générale des systèmes d'information du département de la sécurité et de l'économie du canton de Genève.

L'Etat de Genève est un pionnier dans le domaine du vote électronique, avec plus de *100 scrutins* effectués avec succès depuis 2003.

CHVote, entièrement développé, hébergé et exploité par le canton de Genève, est aujourd'hui l'un des deux seuls systèmes de vote électronique accrédités par le Conseil fédéral en Suisse. Il est offert à près de *125'000 votants de 4 cantons* (Genève, Berne, Lucerne et Bâle), tant pour les votations que pour les élections au niveau communal, cantonal et fédéral. Il permet également aux personnes en situation de handicap de participer aux scrutins.

La transparence et la sécurité sont les priorités

Dès 2010, les citoyens du canton de Genève ont pu consulter le code source sur demande écrite au Conseil d'Etat.

Le 29 janvier 2016, le Grand Conseil, sur proposition du Conseil d'Etat, a adopté à l'unanimité une modification de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP (https://www.ge.ch/legislation/rsg/f/rsg_a5_05.html)) qui rend obligatoire la publication du code source du système du vote électronique sur Internet.

L'Etat de Genève souhaite *renforcer la confiance* des électrices et des électeurs dans un système *transparent et sécurisé*. En effet, la transparence maximale en matière de droits politiques et de vote électronique est une priorité pour le canton de Genève.

Depuis le 8 mars 2015, CHVote est devenu un système dit de *deuxième génération* avec des exigences de sécurité fixées par la Confédération Suisse (vérifiabilité individuelle).

Licence open source : Affero GPL

Le 27 juillet 2016, le Conseil d'Etat a choisi de retenir la licence open source Affero GPL 3.0 (<https://www.gnu.org/licenses/agpl.txt>) pour la publication du code source, la plus conforme à la pratique. Cette licence est rédigée par la Free Software Foundation (<https://www.fsf.org>), gage de *rigueur éthique* et de *visibilité internationale*.

L'Etat de Genève encourage les communautés d'informaticiens à contribuer à l'amélioration du code source au travers de cette plateforme.